



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département de la SEINE-MARITIME**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE**

**Séance du 11 FEVRIER 2021**

| Nombre de Membres<br>Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la<br>délibération |
|---|-------------|--|
| <b>19</b>   | <b>19</b>   | <b>18</b>                              |

Convocation : 8 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze février à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 8 février 2021, sous la Présidence de Mme LELIEVRE Josiane, Maire.

**Etaient présents :**

M. CALTOT Daniel, M. COUILLER Jean-Paul, Mme NEE Amélie, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, M. ORIENT Olivier, M. POTHERAT Frédéric, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER Claude, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme GUERZA Sylvie, Mme TALBOT, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme LECOQ Annie, Mme LELIEVRE.

**Absents excusés :**

M. BRUNG Michel a donné pouvoir à Mme TALBOT,  
M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme GUERZA.  
M. TOUTAIN Eric.

**Secrétaire de séance : Madame Sylvie GUERZA.**

**2021/09 - AUTORISER LE MAIRE A SIGNER UN CONTRAT DE MAINTENANCE POUR ECOLE + MAIRIE + BIBLIOTHEQUE**

Madame le Maire indique que dans le cadre de l'acquisition de postes informatiques, il convient de prendre un contrat de maintenance. Les deux entreprises sus-citées ont également fait des offres :

MICRO DC : Maintenance = 1 980 € HT ;

LEFEBVRE : Maintenance = 1950 € HT.

Il est proposé de retenir le même fournisseur pour la maintenance que pour le matériel, soit MICRO DC, contrat à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés AUTORISE le Maire à signer un contrat de maintenance avec MICRO DC pour la somme de 1 980 € HT en début d'année scolaire.

**Affichée le : 18/02/2021**

Fait et délibéré à Roumare,  
le 18 février 2021  
Signature  
LELIEVRE Josiane